

Q - Suite à la protestation de la France contre les destructions de citernes, quelle est en annexe la position de la France sur le projet de construction du tramway de Jérusalem ?

R - Notre position sur la colonisation est claire et constante : nous la condamnons, tant à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie. Elle est illégale au regard du droit international, constitue un obstacle à une paix juste et durable basée sur la solution des deux États et sape la confiance nécessaire à une reprise des négociations entre les parties.

C'est la raison pour laquelle le projet de tramway de Jérusalem qui contribue à relier plusieurs colonies israéliennes de Jérusalem-Est à Jérusalem-Ouest pose un problème politique./.